

# UE Stage complémentaire en Education– Accompagnement



ECTS  
3 crédits



Composante  
UFR des  
Sciences  
humaines  
et sociales -  
Sorbonne



Volume horaire  
50h



Période de  
l'année  
Semestre 4

## En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

complémentaire ne sont pas notés ; ils bénéficient d'une VAC.  
Dans tous les cas, en PE comme en LS, une attestation de  
fin de stage sera exigée afin d'attester que vous avez bien  
effectué votre stage

## Présentation

### DESCRIPTION

Un stage supplémentaire de 50h permet de valider l'UE optionnelle. Ce stage nécessairement en lien avec l'éducation, l'enseignement, la formation, le travail social doit être réalisé sur un lieu différent de celui du stage obligatoire. Pour les étudiants du parcours LS, le stage complémentaire peut avoir lieu dans la même structure, avec l'accord

du directeur de mémoire/de stage des étudiants du parcours LS (M. Revenin). Les étudiants du parcours PE doivent rédiger un rapport de stage complémentaire, seul, en binôme ou en trinôme, en accord avec l'enseignant.e UPC encadrant leur stage. Il sera noté. Les étudiants du parcours LS ne rendent aucun rapport de stage (le mémoire LS faisant office de rapport de stage,

tant pour le stage obligatoire que pour le stage optionnel). Les étudiants du parcours LS ayant effectué leur stage

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**